

MESSAGE DE LA CONFERENCE DES EVEQUES DE COTE D'IVOIRE

EN FAVEUR DE LA RECONCILIATION ET DE LA PAIX

Chers Ivoiriens,
Chères Ivoiriennes,
Chers habitants de la Côte d'Ivoire,
Frères et Sœurs,

1. Il convient avant tout de rendre grâce au Seigneur qui, durant ces cinq années d'épreuves, de douleurs, de tribulations et de souffrances, nous a évité le pire. Nous exprimons aussi notre gratitude à tous les habitants et amis de la Côte d'Ivoire qui nous ont aidés et soutenus
2. Une aube nouvelle se lève sur notre pays, sur notre chemin difficile vers la paix, après tous les efforts déployés depuis quelques années, qui n'ont pas encore abouti au résultat escompté. Aujourd'hui, la paix est possible et à notre portée. Les actes posés après l'Accord Politique de Ouagadougou nous confortent dans ce sens.
3. Mais cette paix ne sera effective que si tous ensemble, chacun pour sa part, citoyen, habitant de ce pays, en toute vérité, nous nous engageons et œuvrons sans duplicité, sans lassitude, pour la rendre réelle. Ainsi l'espérance qui naît à l'horizon, apparaît aussi comme une chance pour l'ensemble du pays. C'est aussi un défi et une lourde responsabilité pour nous, fils et filles de la Côte d'Ivoire, et en particulier pour vous, hommes politiques, face à l'histoire.
4. C'est dans le cadre de cette étape délicate et décisive dans la marche de notre pays vers la paix, que nous vous adressons ce Message pour non seulement vous soutenir mais vous encourager, dans vos efforts par nos prières, et dans vos choix par nos suggestions, et contribuer à redonner à la Côte d'Ivoire une paix définitive.
5. Dans notre Message, nous voulons porter un regard objectif sur la situation socio - politique qui demeure préoccupante. Le pire pourrait arriver si nous n'y prenons garde. A la lumière de ce regard, nous indiquerons, à titre de contribution, les conditions pour instaurer une paix définitive. Cette paix, au demeurant, est possible. Mais elle exige que des engagements soient pris et tenus, en conscience.

1. SITUATION SOCIO- POLITIQUE PREOCCUPANTE

6. Sur ce chemin de la paix, nous voulons mentionner avec reconnaissance et espérance l'événement de la flamme de la paix à Bouaké, la visite du Premier Ministre à Gagnoa, celle du Président de la République dans la région du Nord, l'écho de l'Accord Politique de Ouagadougou, le redéploiement de l'administration, la reprise des audiences foraines, l'allègement des barrages.
7. Malheureusement, ce qui a créé l'espérance demeure encore sans effet car les gestes de mise en confiance tardent à marquer sensiblement et positivement la vie sociale et politique.
8. Il subsiste encore de nombreux points sensibles qui ralentissent la réunification du pays, notamment la situation des Préfets et Sous-préfets qui ne peuvent pas exercer leur pouvoir, faute de restauration de l'autorité de l'Etat. Le désarmement tarde à s'effectuer, ainsi que l'unicité des caisses de l'Etat.
9. Il en est de même pour l'imprécision et le manque de consensus qui règnent autour des dates officielles des élections présidentielles et législatives. Ce manque de repères juridiques et officiels contraignants sur le plan national et international est propice aux camouflages, aux manipulations, aux bras de fer inutiles entre les partis et les acteurs politiques.
10. Par ailleurs, il convient de souligner qu'au-delà des déclarations d'intention et des pas réels accomplis vers la paix, la circulation des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire demeure difficile et malaisée.

11. Des déclarations de bonne intention sont faites mais ne sont pas suivies d'effets concrets. Cela est inquiétant. Sur les routes, de nombreux barrages subsistent encore; les taxes sont toujours prélevées. Plus grave encore est l'existence de deux armées et de deux Etats-Majors. Dans les zones toujours occupées, l'autorité est entièrement entre les mains des ex-rebelles.

12. L'observation attentive de la vie politique présente laisse percevoir qu'au delà de l'apaisement apparent et précaire, la répartition et l'exercice du pouvoir s'effectue selon le principe des clans d'intérêt ; des partis et des acteurs politiques continuent d'adopter des attitudes, de proférer des paroles provocatrices et de produire des écrits incendiaires susceptibles de conduire à des affrontements de populations.

13. Pendant ce temps, la corruption se généralise et ruine le pays. Les prix des denrées de première nécessité ne cessent d'augmenter. Alors que l'aide minimale est refusée à des nécessiteux au nom de la guerre, au nom et à la faveur de cette même guerre, un petit nombre de citoyens s'accaparent avidement des biens du pays et garantissent leur avenir et celui de leur postérité, pour des générations entières. L'on s'est installé dans l'hypocrisie, le mensonge et la duplicité. Le peuple est pris en otage, victime et souffrant.

14. Tout cela compromet et risque d'empêcher l'avènement effectif de la paix. Le processus de normalisation de la situation socio - politique peut aboutir à la paix, à certaines conditions, dont la toile de fond est la recherche de la vérité.

2. LES CONDITIONS POUR INSTAURER UNE PAIX DEFINITIVE

Les moyens

15. La première condition pour accéder à la paix définitive c'est la vérité; la vérité vis-à-vis de Dieu, la vérité en nous-mêmes, la vérité vis-à-vis de notre prochain, la vérité vis-à-vis de la Nation ; elle nous permet de reconnaître nos erreurs et de renforcer nos rapports de fraternité, d'amitié et de confiance.

16. Jusqu'ici on ignore, par exemple, l'auteur du coup d'Etat, les responsables du charnier de Yopougon, des déchets toxiques. On se demande encore ce qui s'est réellement passé au cours du bombardement du camp français de Bouaké. On ne sait pas non plus qui sont les auteurs de l'attentat contre l'avion du Premier Ministre à Bouaké. Bien que des enquêtes aient été diligentées.

17. Ceci traduit bien le manque de confiance entre nous. Or La vérité instaure en nous la sincérité, elle nous rend crédibles, elle restaure la confiance et libère en vue du bien de tous. C'est pourquoi la conversion à la vérité s'impose à tous : aux religieux, aux hommes politiques, aux chefs traditionnels, et à tous les autres citoyens.

18. Si nous voulons donner à notre pays une paix définitive, il nous faut être cohérents et vrais et prendre en conséquence les moyens qui s'imposent. On ne peut pas faire semblant de vouloir la paix et consciemment, en même temps, en cachette œuvrer pour que la guerre perdure. La conversion à la vérité s'impose comme condition primordiale pour aller à la paix. Chaque acteur du processus de paix devra se sentir ici concerné et interpellé.

19. Une lutte vigoureuse devra être urgemment entreprise contre la violence instaurée, la loi du plus fort et de la jungle, l'insécurité effrayante et l'impunité des criminels qui narguent l'autorité de l'Etat.

20. Ce début de normalisation de la vie sociale, permettra de remettre en circulation la confiance brisée dans le corps social et d'accréditer la volonté affichée des acteurs politiques d'aller résolument et définitivement à la paix.

L'implication des leaders

21. En conséquence, les leaders d'opinion, les partis politiques, les hommes et les femmes de médias sont invités à créer un climat d'apaisement. Ils contribueront ainsi à instaurer un cadre de sérénité sociale et de convivialité citoyenne et responsable. Ils instaureront progressivement un esprit et une culture de paix, du respect, voire de l'admiration de l'autre dans sa différence d'origine ethnique et culturelle, religieuse et politique.

22. Dans ce cadre, il importe de mettre rapidement fin aux campagnes de dénigrement, aux délations, aux informations partisans, à la répartition et à l'exercice partisans du pouvoir et de

l'autorité; toutes choses qui ne mettent pas en valeur la défense et la promotion d'une part de l'intérêt du pays qui est notre bien commun, et d'autre part des droits et de la dignité des citoyens.

La déontologie de la parole

23. Nous vous exhortons à mettre fin à toutes paroles et attitudes provocatrices, susceptibles de créer et de faire grandir la tension et la méfiance, la confrontation et la déchirure du tissu social. Est-il bon et honnête par exemple de se proclamer Président de la République, maintenant, avant même la tenue des élections ? Est-il bon et honnête de croire et de dire que son candidat est vainqueur avant même les élections ? Ces interrogations d'une extrême importance exigent une réponse adéquate sinon elles pourraient occasionner une intensification de la violence.

24. Nous vous invitons à renoncer aux menaces, à l'utilisation de la violence physique, de l'intimidation sociale et de l'utilisation idéologique de la jeunesse comme instrument, bouclier et chair à canon. Nous supplions les leaders et les partis politiques d'arrêter la pratique malsaine et ignoble de la manipulation du peuple à des fins égoïstes.

25. En agissant de la sorte ils abusent de leurs propres concitoyens et parents qui ne comprennent rien à leur politique et à ce qui se joue aujourd'hui par rapport à leur propre destin. Il est nécessaire désormais que les leaders politiques respectent le peuple en tenant compte de son avis dans les déclarations et décisions qui engagent tout le pays et son destin.

26. Dans la recherche de l'épanouissement social, il convient de mettre en œuvre tout ce qui peut permettre le rapprochement et la convivialité des peuples et des cultures de la Côte d'Ivoire. Il est urgent de susciter chez les ivoiriens, et en particulier chez nos jeunes, la culture du travail ; cette tâche incombe en fait aux partis politiques et au gouvernement, sans oublier les familles et les écoles. C'est bien à cela que nous invite notre devise : « Union, Discipline, Travail ».

La paix est possible à ces diverses conditions.

3. LA PAIX EST POSSIBLE

27. La paix est possible. Cela exige que chaque ivoirien, chaque décideur, habitant et ami de ce pays prenne l'engagement ferme de la rendre possible en jouant sa partition. La paix que recherche la Côte d'Ivoire est celle qui s'enracine en Dieu et qui jaillit du cœur des hommes politiques, des citoyens, des croyants, des religieux, des hommes des médias et de la société civile. Elle se concrétise dans la défense, le respect et la promotion de la vie. La paix que recherche la Côte d'Ivoire se traduit dans la confiance et la solidarité entre nous.

28. L'heure n'est plus aux accusations et aux condamnations. En souillant ce pays de sang humain, nous avons tous failli, mal agi. Cette tragédie nationale qui a coûté tant de vies humaines, brisé tant d'existences, dévasté des familles et détruit des communautés entières est la conséquence de nos inconséquences et de nos injustices, de nos irresponsabilités, de nos silences et de nos complicités multiples.

29. Nous devons en demander sincèrement et humblement pardon à Dieu et pardon les uns aux autres, publiquement ; et pour cela nous proposons que soit organisée, une journée nationale de deuil, de jeûne, de prière pour tous, sans distinction de religions et de croyances. Tous nous devons, dans la pure tradition africaine et religieuse de la crainte de Dieu et du respect de la vie, demander pardon pour le sang humain versé.

30. Dans la dynamique de cette reconnaissance nationale de crimes commis et à ne plus répéter, nous prendrons tous l'engagement solennel de ne plus jamais emprunter le chemin de la guerre pour résoudre nos problèmes mais d'opter pour le dialogue et la paix. L'amour pour notre pays nous le commande fortement. Chacun aime son pays. Et nous savons que tous, nous aimons notre pays la Côte d'Ivoire. Cet amour du pays consiste à l'aimer vraiment en cherchant à ne pas le piller, à ne pas l'exploiter, à ne pas le brader.

31. Dans le sens de la réconciliation, et de la réunification nous encourageons l'effort en cours de rétrocéder les maisons, les terrains et les biens à leurs propriétaires.

Ce même amour du pays doit pouvoir amener les leaders politiques à se retrouver régulièrement pour discuter, s'entendre, rassembler et unir la Côte d'Ivoire autour d'un idéal, d'un projet commun de bonheur.

32. Nous savons qu'un tel effort est difficile car bien souvent nos options politiques contredisent nos convictions religieuses ; mais ayons le courage de nous tourner ensemble vers Dieu en lui adressant cette prière :

33. « Donne nous des responsables politiques pénétrés de l'Esprit Saint. Touche le cœur de tous et de chacun. Révèle à tous ton Esprit et qu'ils acceptent de mettre fin à la misère et à la souffrance de leurs frères et sœurs. Suscite des hommes et des femmes pleins d'amour, de justice et de vérité, capables de conduire ton peuple vers son épanouissement total avec courage, désintéressement, générosité et sagesse. » (cf. Prière pour la paix en Côte d'Ivoire).

34. Que la Vierge, Notre Dame de la Paix, par sa prière, soutienne les efforts de paix en cours et que son Fils Jésus-Christ, notre Seigneur achève l'œuvre de réconciliation et de paix qu'il a commencée en faveur de notre pays, la Côte d'Ivoire.

Au Nom de l'Emmanuel, le Prince de la Paix, nous vous souhaitons une année sainte, source de joie, d'unité et de paix.

Fait à Ferkessédougou, le 20 janvier 2008.

Vos frères, les Evêques de Côte d'Ivoire